



Avec le soutien financier de la Commission européenne

En partenariat avec



RESTITUTION DES PLAIDOYERS DES AUTORITES LOCALES DU CAMEROUN ET CONTRIBUTION A LA DEFINITION DES NORMES INTERNATIONALES POUR UNE VILLE DURABLE

YAOUNDE, 23 ET 24 SEPTEMBRE 2019

Nous, Maires Francophones, Magistrats Municipaux et représentants des Autorités Locales, réunis à Yaoundé le 23 et 24 Septembre 2019, avec les représentants des Agences Nationales de Normalisation :

Avons pris connaissance des processus d'élaboration de documents normatifs, en cours au niveau international, pour les villes durables et notamment la norme 37 101 produite par le TC 268 de l'ISO sur les villes et communautés territoriales durables ;

Reconnaissons l'intérêt de la normalisation en matière de questions urbaines car elle permet de conforter les maires, les investisseurs et les bailleurs de fonds sur le bien-fondé des décisions à prendre et la limitation des risques, et ayant constaté que la normalisation est un vecteur de langage commun entre acteurs issus d'horizons différents (maires entrepreneurs investisseurs bailleurs de fonds communautés locales) ;

Reconnaissons que la normalisation en matière de questions urbaines, associée à l'utilisation d'outils appropriés, tels que les outils d'analyse systémique de la durabilité de la Francophonie, peuvent favoriser l'intégration, la planification, la mise en œuvre et l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'échelle locale ;

Nous engageons à :

Encourager le développement et l'utilisation des normes et outils adaptés en matière de villes durables ;

Nous mobiliser et contribuer aux travaux mis en place par les Commissions Nationales de Normalisation ;

Proposer de nouvelles normes qui apparaîtraient nécessaires ;

Recommandons :

Aux Commissions Nationales de Normalisation d'impliquer activement les Autorités Locales dans leurs travaux ;

Au Réseau Normalisation et Francophonie de poursuivre la promotion de l'usage des normes comme outil de développement durable et d'accroître la participation des acteurs des pays en développement dans les activités de normalisation internationales.

A L'Association Internationale des Maires Francophones d'assurer la diffusion de ces normes auprès de ses membres ; d'appuyer les villes pour qu'elles puissent contribuer à l'élaboration des normes ; d'appuyer les villes dans la mise en place d'outils et de démarches pour l'opérationnalisation des normes, de s'associer à l'ISO pour faciliter le lien avec les autorités locales ; d'être à l'initiative de propositions de normes favorisant le travail des collectivités locales ;

Recommande à l'ISO de soutenir la participation de l'ensemble des pays membres et d'apporter un appui spécifique lorsque nécessaire ;

Recommande à l'UE de soutenir le développement et l'opérationnalisation des normes en matière de Villes Durables.

Fait à Yaoundé, le

Signatures :